Les deux nouveaux venus portaient aussi des costumes de mascarade. Il y avait un homme et une femme. L'homme était revêtu de la robe juive et la richesse de ses habits témoignaient du rôle important qu'il allait remplir dans la comédie : il avait un casque à haut panache et le glaive massif des Hébreux pendait à sa ceinture.

La visière baissée de son casque cachait son visage, mais tous ceux qui connaissaient le sire Guillaume de Soles pouvaient percer ce déguisement et deviner le traite Adonias aux longues mèches de cheveux blancs qui tombaient sur ses épaules.

Quant à sa compagne c'était bien le contraire, personne n'aurait pu la reconnaître ou la deviner; elle portait le costume des épouses du roi Salomon, et sa taille ressortait fière sous ces habits drapés amplement, On ne voyait rien de son visage sous le voile épais qui le couvrait; à peine apercevait-on la naissance d'un front de reine et les bouches magnifiques d'une chevelure plus douce que la soie.

En traversant la salle commune, le sire Guillaume de Soles disait à sa compagne :

— J'ai bien souffert, Madame, et Dieu m'a puni cruellement ! L'action que je fais aujourd'hui et qui peut me perdre en ce monde, je la fais en vue de ma mort prochaine pour avoir, moyennant votre intercession, le pardon de celui qui n'est plus.

La femme voilée ne répondit point.

— Vous me l'avez promis, Madame, insista Guillaume de Soles dont la voix prit une expression d'inquiétude.

— Je vous l'ai promis, Messire, répondit la femme voilée, et je tiendrai ma promesse.

Elle aperçut en ce moment Tranquille sur sont auteuil de bois : elle le regarda un instant ; Guillaume de Soles faisait comme elle.

— C'est celui-là qui sauva l'enfant ?... murmura-t-il.

La femme voilée fit un signe de tête affirmatif.

— Celui-là ne doit pas craindre la mort ! reprit Guillaume de Soles en tirant un soupir du fond de sa poitrine.

— Hâtons-nous, Messire, dit la femme voilée qui continua sa marche.

A l'instant même où il disparaissaient, la porte située sous le double escalier s'ouvrit brusquement, Tarchino et ses hommes s'élancèrent dans la salle commune.

— En avons-nous assez vu ? s'écria l'Italien en proie à une agitation extraordinaire. Ah ! ah ! notre seigneur le comte va faire ample moisson de nouvelles !... Thibaut, mon compère, voici là, dans la cour, ce coquin de Guillaume qui croit nous trahir et qui nous sert... Puisque chacun emporte sa proie, emportons la nôtre !

— Il ne reste rien, dit Thibaut de Ferrières dont les vêtements étaient couverts de poudre et qui semblait arriver d'un long voyage.

L'Italien montra du doigt frère Tranquille.

— Que faire de cela ? demanda Thibaut avec mépris.

— Mon compagnon, répliqua Vincenzio Tarchino, l'écheveau est trop embrouillé pour qu'il soit permis de dédaigner aucun fil. Il sera toujours temps de trancher le nœud... et peut-être qu'avec l'aide de ce bon chrétien-là, nous saurons au juste à quoi s'en tenir. Vous dites : « L'enfant est mort ; » moi, je dis : « L'enfant vit »... L'un de nous deux se trompe, il faut savoir lequel.

Il marcha d'un pas délibéré vers Tranquille et le secoua rudement. Tranquille dormait trop bien pour s'éveiller du premier coup, mais enfin il ouvrit les yeux et s'écria :

— Est-ce vous ma noble dame, et fait-il jour déjà !

— Or ça, bonhomme, lui dit Tarchino, ta noble dame est dans la chambre de l'aubergiste et nous envoie te dire qu'il faut monter à cheval.

— A cheval ? répéta Tranquille ébahi.

— Ne cherches-tu pas, reprit Vincent Tarquin un beau jouvenceau qui porte une chevelure blonde et qui répond au nom de Jean ?

— Si fait, Monseigneur, je cherche un pauvre enfant, fait comme vous dites et qui à ce nom-là.

— Eh bien, remercie Dieu, bonhomme : nous allons te conduire là où se trouve l'enfant et tu le ramèneras à sa mère.

Tranquille se leva ; une seule pensée l'avait déterminé, il s'était dit :

— Je n'expose que moi !

L'instant d'après il montait en croupe derrière Tarchino et une dernière cavalcade, partant de l'auberge de la Pie, se dirigeait après tant d'autres, vers le noble château de la Marche.

(A CONTINUER.)

☞ *Commencé le 2 Janv.* 1880.— (*No.* 1.)

AVIS A NOS LECTEURS ET AGENTS

Il ne nous reste plus maintenant qu'un très-petit nombre de copies du *Feuilleton Illustré* depuis sa naissance ; à l'avenir nous ne pourrons fournir la file qu'aux personnes qui prendront un abonnement. Nous engageons nos amis à se presser.

Nous prions nos lecteurs dont le terme d'abonnement expire à la fin du présent mois, et qui désirent continuer à recevoir le *Feuilleton Illustré*, de bien vouloir renouveller avant le 1er Avril, afin de ne pas éprouver de retard dans la réception du journal.

Toute personne peut s'abonner directement a notre bureau, en envoyant son nom et son adresse avec le montant de sa souscription.

FEUILLETON ILLUSTRE

PARAISSANT LE JEUDI

ABONNEMENT—	Un an	$1.00
"	Six mois	0.50
"	Trois mois	0.25
"	Le numéro	0.02

Dans tous les cas strictement payable d'avance.

AUX AGENTS. - A ceux qui voudront se charger de la vente de notre journal, nous leur vendrons 10 centins la douzaine, payable à la fin de chaque mois. Nous donnerons 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir.

Aussitôt après réception du nom, de l'adresse et du montant de abonnement, nous enverrons le journal et le reçu.

Ces conditions sont invariables.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : FEUILLETON ILLUSTRÉ, Boîte No. 1936.

Agent pour Montréal.—MM. PIERRE DROLET.
" Québec " F. BELAND, 261, rue St. Jean.

THOULE & CIE, PROPRIÉTAIRES
8, *Rue Ste. Thérèse, Montréal*